



Institut de Microbiologie	PRELEVEMENT DES SUPPURATIONS	MO PRE 018
		V: 02 Date: 15/01/15
		Indice: 0

Historique			
Création du document le : 15/01/2015	Objet : Version : 2 Indice : 0	Validé par :	Approuvé par :

Validé par :  Le 15/01/2015	Approuvé par :  Le 15/01/2015	Page 1/ 3
--	---	-----------

TAMPON A SEC OBLIGATOIRE POUR LA VALIDITE DU DOCUMENT

Ce document reste la propriété du pôle de microbiologie du CHRU de Lille et ne peut être reproduit ou transmis, par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris par photocopie, enregistrement, archivage ou tout autre procédé de stockage, de traitement et de récupération d'informations, pour d'autres buts que l'usage du possesseur de ce document, sans la permission expresse et écrite du laboratoire ci-dessus mentionné.

Institut de Microbiologie	PRELEVEMENT DES SUPPURATIONS	MO PRE 018
		V: 02 Date: 15/01/15
		Indice: 0

1. OBJET

- Ce document explicite la réalisation du prélèvement de suppurations

2. REFERENCES

- Revue Française des Laboratoires, n°173, 1988. M. MEYRAN.



3. MATERIEL

- Pipette Pasteur stérile.
- Aiguille montée sur seringue stérile.
- Tube stérile.
- Antiseptique : alcool à 70°, produit iodé.
- Eau stérile.
- Huile de paraffine ou de vaseline stérile.
- Générateurs d'anaérobie

4. METHODOLOGIE

4.1. Suppurations fermées

- Nettoyage antiseptique préalable à l'alcool à 70°.
- Prélever avec une aiguille montée sur seringue : volume souhaitable 1 à 2 ml.
- Expulser le contenu dans un tube stérile ou transférer dans un tube de type vacutainer (vide partiel), pour la recherche d'anaérobies.
- Si un germe anaérobie est suspecté, envoyer la seringue avec l'aiguille encapuchonnée le plus rapidement possible en ayant éventuellement prévenu le laboratoire.

Validé par :  Le 15/01/2015	Approuvé par :  Le 15/01/2015	Page 2/ 3
--	---	-----------



TAMPON A SEC OBLIGATOIRE POUR LA VALIDITE DU DOCUMENT

Ce document reste la propriété du pôle de microbiologie du CHRU de Lille et ne peut être reproduit ou transmis, par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris par photocopie, enregistrement, archivage ou tout autre procédé de stockage, de traitement et de récupération d'informations, pour d'autres buts que l'usage du possesseur de ce document, sans la permission expresse et écrite du laboratoire ci-dessus mentionné.

Institut de Microbiologie	PRELEVEMENT DES SUPPURATIONS	MO PRE 018
		V: 02 Date: 15/01/15
		Indice: 0

4.2. Suppurations profondes fistulisées

- Exemple : abcès fistulisé, abcès de paroi, adénopathie fistulisée, pus sinusien, abcès sous escarre...
- Nettoyage antiseptique préalable de l'orifice externe par un produit iodé.
- Prélever à l'aide d'une seringue montée d'une aiguille dans l'abcès en zone saine, ou si c'est impossible, par l'orifice à l'aide de l'aiguille ou d'un cathéter.
- Expulser le contenu dans un tube stérile.
- Pour la recherche de germes anaérobies, cf. 4.2..
- Dans certains cas particuliers comme la suspicion d'Actinomyces, l'échantillon doit être recueilli en plus du recueil habituel dans un milieu de culture pour anaérobie, prêt à l'emploi.

Validé par :  Le 15/01/2015	Approuvé par :  Le 15/01/2015	Page 3/ 3
--	---	-----------

TAMPON A SEC OBLIGATOIRE POUR LA VALIDITE DU DOCUMENT

Ce document reste la propriété du pôle de microbiologie du CHRU de Lille et ne peut être reproduit ou transmis, par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris par photocopie, enregistrement, archivage ou tout autre procédé de stockage, de traitement et de récupération d'informations, pour d'autres buts que l'usage du possesseur de ce document, sans la permission expresse et écrite du laboratoire ci-dessus mentionné.